

Environnement-Entreprises

Mise à niveau environnementale des entreprises



TUNIS, 2 Juin 2009 (TAP) - Le nombre d'entreprises ayant la certification ISO 14001 relative au management environnemental est réduit par rapport au nombre des entreprises certifiées ISO 9001 portant sur les systèmes de gestion de la qualité a souligné Mme Zohra Driss, vice-présidente de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA).

Mme Driss, a ajouté au cours du séminaire sur la mise à niveau environnementale, organisé, au centre international des technologies de l'environnement de Tunisie (CITET), que l'entreprise, malgré sa conviction de la nécessité d'intégrer cette composante environnementale, reste encore réticente et n'a pas été concrètement attirée par ces programmes de certification.

M. Nadhir Hamada, ministre de l'environnement et du développement durable, a relevé les efforts fournis par le ministère pour diversifier les composantes de mise à niveau environnementale au profit des entreprises économiques tunisiennes conformément à l'environnement économique et aux priorités nationales, d'une part, et de manière à s'adapter aux mutations que connaissent les critères de la qualité environnementale et les normes internationales et européennes dans ce domaine, d'autre part.

Le ministre a indiqué en ce qui concerne les mécanismes de renforcement technique, que les programmes de mise à niveau environnementale des entreprises comprennent plusieurs normes environnementales dont la gestion environnementale, le système de gestion environnementale ISO 14001 et le système intégré de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité professionnelle.

M. Hamada a ajouté qu'en parallèle, un programme concernant un écolabel tunisien, système d'accréditation volontaire, a été mis en place pour certifier la conformité du produit local à un nombre de critères techniques et écologiques.

Le comité technique permanent chargé du programme écolabel au sein du CITET détermine et propose les types de produits et les critères techniques et écologiques relatifs à ce label.

Les critères définis par le comité seront adoptés ensuite par le comité de consultation sur l'écolabel tunisien installé au sein du ministère de l'environnement et du développement durable.

Concernant l'appui financier aux entreprises dans leurs parcours de mise à niveau environnementale, M. Nadhir Hamada a relevé que des actions sont en cours pour mobiliser des financements à travers le fonds de lutte contre la pollution et aider ces dernières dans la réalisation de projets de dépollution.

Le fonds a contribué, depuis sa création, au financement de 450 projets dans les domaines de l'industrie, la gestion des déchets et la promotion des technologies propres, et ce, moyennant l'octroi de subventions dépassant la valeur de 27,4 millions de dinars sur un total d'investissements estimé à 137 millions de dinars.

Une ligne de crédit d'un montant de 40 millions euros a été mobilisée par l'Agence française de développement (AFD) pour le financement des projets environnementaux d'énergie outre les financements octroyés sous forme de dons, en 2008, dans le cadre de la coopération avec la commission européenne dans les domaines de l'environnement et de l'énergie.

Des communications sur les programmes de mise à niveau environnementale ont été au programme de ce séminaire. Il s'agit entre autres du programme de mise à niveau de l'entreprise, composante du programme national de mise à niveau et du programme quadriennal de maîtrise de l'énergie.

Le séminaire a permis également aux entreprises de bénéficier d'un audit environnemental préliminaire dans la perspective d'obtenir leurs certificats de conformité aux normes environnementales.